14e ANNEE — N° 694 PARAIT LE SAMEDI 18 Juin 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LE GACHIS

Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier la séance qui a vu s'effondrer le cabinet Méline.

Car il est bien par terre, ce cabinet, et par sa faute, par sa très grande faute.

M. Méline eût mieux fait, au lieu de céder aux instances peu éclairées de M. Félix Faure, de se retirer tout de suite au lieu de donner au pays un spectacle lamentable, celui d'un homme qui se contredit et jette du lest dans l'espoir de ne pas tomber.

M. Méline devait garder jusqu'au bout l'attitude qu'il avait adoptée le premier jour.

Il devait dire :

— Nous ne changerons pas de politique, parce que notre politique est raisonnable, parce qu'elle est l'expression du sentiment du pays et que tous ceux, quels qu'ils soient, qui nous approuveront sont de bons citoyens.

Mais il s'est laissé émouvoir par les assauts habiles de M. Bourgeois, il a tremblé devant les paroles du rancuneux Brisson qui est venu vomir, à la tribune sa haîne contre ceux qui l'ont forcé à quitter un palais qu'il considérait comme sa demeure perpétuelle.

Il avait reconnu, la veille, que la droite ne s'inspirait, dans ses votes, que des intérêts supérieurs du pays, et qu'elle faisait abnégation de ses préférences, tandis que les radicaux et les socialistes se coalisaient dans le seul but de provoquer des crises.

Et ce sont ces fidèles, ces généreux serviteurs de la France qu'il a jetés par dessus bord dans l'espoir invraisemblable de ramener à sa cause un petit nombre de ses adversaires !

Qu'est-il arrivé ?

C'est que le vote de répit qui lui a été accordé s'est compliqué d'une condition irréalisable.

S'appuyer sur une majorité exclusivement républicaine.

Les déclarations des partis, entendues le jour précédent démontraient catégoriquement l'impossibilité matérielle de réunir cette majorité.

Trop tard, M. Méline a vu le piège qui lui était tendu.

Ses adversaires n'avaient cherché qu'à l'acculer dans une impasse.

Il a essayé de protester.

L'impossibilité a été votée.

Et, comme conclusion du vote, les radicaux et les socialistes se sont aussitôt écriés : "Démission."

Le ministère Méline, en effet, n'existe plus.

Est-ce donc du côté des radicaux que le Président de la République va se tourner pour trouver les successeurs de M. Méline et de ses collaborateurs ?

Les modérés, qui ont été navrés de l'attitude de M. Méline, ne supporteront pas un ministère radical, et la droite se joindra à eux pour le jeter par terre.

M. Félix Faure fera bien de réfléchir avant d'appeler les hommes qui, selon l'expression habituelle, "lui paraîtront le mieux indiqués pour répondre à l'esprit des votes de cette Chambre."

L. M.

TIREZ-VOUS DE LA !

Si le Président de la République attendait quelque lumière de la discussion qui fait retentir les échos du Palais-Bourbon, il doit être médiocrement éclairé.

Pour qu'il sût à quoi s'en tenir, il eût fallu que ceux qui ont pris la parole parlassent avec franchise.

Or, la franchise, dans nos discussions politiques, est absolument inconnue.

A vrai dire, sous prétexte d'interpeller M. Méline sur sa politique générale, les orateurs radicaux et socialistes ne se sont préoccupés que de débiter des réquisitoires contre son gouvernement.

On l'a accusé aussi d'avoir fait de la pression électorale, ce qui aurait empêché les radicaux et les socialites de revenir avec une majorité écrasante.

On comprend que ces messieurs en veuillent à M. Méline.

Mais c'est une mauvaise plaisanterie que seuls les lecteurs de leurs journaux peuvent prendre au sérieux.

Les radicaux lui ont surtout reproché de faire alliance avec la droite pour mettre l'opposition en échec.

Ce pauvre M. Méline s'est débattu contre un beau diable.

Il n'a point fait alliance avec la droite, ni la droite avec lui.

La droite vote pour le gouvernement quand le gouvernement défend la société contre les révolutionnaires, on ne peut empêcher ça.

M. Méline a rappelé que les radicaux n'avaient pas réussi à imposer le seul article de leur programme qu'il fût précis : l'impôt général sur le revenu.

Et il leur a demandé pourquoi ils donnaient la main aux socialistes dont ils ne partagent pas les doctrines.

Qu'est-ce que c'est que l'entente des groupes de l'opposition, sinon une injustifiable coalition ?

Les radicaux et les socialistes ont hurlé.

On s'est jeté le deux décembre à la tête.

M. Méline était très fatigué.

Il doit avoir une forte envie de rendre son tablier.

Mais le résultat de ce carrousel parlementaire d'où la courtoisie fut souvent absente ?

Comment M. Félix Faure va-t-il faire son ministère de concentration ?

La situation est plus obscure que jamais.

Sous l'autre législature, il y avait au moins un semblant de majorité.

Celle-ci nous offre le plus complet désarroi.

Quels sont les hommes assez audacieux ou assez naïfs pour accepter la mission de gouverner une pareille pétaudière ?

Allons M. le Président, écarquillez les yeux et tirez-vous de là.

CHOSES AGRICOLES

L'ARRACHAGE DE LA POMME DE TERRE

Aussitôt que la maturité est arrivée, c'est-à-dire lorsque les tiges sont complètement fanées et que les tubercules ne se pèlent plus sous la pression du doigt, on doit procéder à l'arrachage.

Si la température est favorable, on ne peut pas mener trop rapidement cette opération, car la pluie prolongée lui est contraire à tous égards. L'humidité entrave le travail, rend les charrois difficiles, abîme les chevaux, pétrit le sol, pourrit les sacs et nuit souvent à la conservation des pommes de terre.

On a construit toutes sortes d'instruments, souvent fort ingénieux, pour arracher la pomme de terre comme on en

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

13

LES DÉSILLUSIONS DE MONSIEUR SOLDORÉ

Par LOUIS DES ILES

VII

Nous ferons grâce au lecteur des épithètes variées dont il assaisonna ses imprécations contre son protégé.

Puis, la réflexion aidant, la bonne humeur reprit le dessus. La journée n'était pas finie, qu'il avait pris une résolution philosophique.

Le diable soit de l'animal. Cela m'apprendra à m'occuper des autres et à vouloir faire le bonheur de quelqu'un malgré lui. N'y pensons plus.

Mais quelques jours après, autre revirement. Polydore éprouva une démangeaison invincible d'aller « laver la tête à l'ingrat » avant de se décider définitivement à ne plus s'occuper de lui. Il se procura l'adresse d'Hippolyte, et un beau matin frappa à sa porte.

Il trouva « l'ingrat » en compagnie d'un « monsieur » qu'il reconnut immédiatement pour un compatriote, et qu'il salua.

— Tu reconnais Monsieur, lui dit Hippolyte après les saluts et bonjours règlementaires.

— A merveille.

— Alors inutile de faire les presentations d'autant que nous causions justement de toi et de la vilaine histoire dans laquelle je t'ai embourbé.

— Ah ! vous causiez de cela, fit le choriste qui se trouva du coup empêché pour exhaler la juste colère qui bouillonnait en son cerveau.

— Oui. Mais d'abord laisse-moi te répéter ce que je disais à Charles à ton sujet. Tu ne saurais croire combien je te suis reconnaissant de la bonne amitié que tu m'as témoignée, combien je suis peiné d'avoir si mal répondu à ton dévouement. Me pardonnes-tu ?

— Je te pardonne, du moins je te pardonnerai fit Polydore encore vexé, mais chez qui le bon naturel reprenait ses droits et que gênait la présence de M. Charles, je te pardonnerai si tu peux me donner une excuse valable, une raison plausible à ton inqualifiable conduite, et ma foi je ne vois pas trop comment tu t'en tireras.

— Alors écoute ce que nous étions en train de combiner Charles et moi.

Hippolyte avait rencontré son compatriote par hasard. Il savait vaguement qu'il était à Paris depuis plusieurs années, étudiant la médecine, le droit, il ne savait au juste quoi.

Leurs relations antérieures dans leur petite ville natale avaient été banales, et Soldoré n'avait pas un instant à son arrivée à Paris, songé à renouer une connaissance qui, au pays, n'était même pas allée jusqu'à la camaraderie.

Mais quand on se rencontre inopinément dans la grande ville où les montagnes, quoi qu'on dise, se rencontrent parfois, la camaraderie naît bien vite.

C'est ce qui était arrivé, et, cette fois, ce devait être une bonne fortune pour notre héros.

La conversation s'était engagée d'abord sur les souvenirs du pays natal, sur les nouvelles de la famille. Puis était venue la phrase obligée. « Que diable fais-tu ? »

M. Charles était décidément élève en pharmacie et interne à l'hôpital de la Pitié, Hippolyte avait été obligé d'avouer qu'il ne faisait rien, mais ne demanderait pas mieux de gagner enfin sa vie.

Lorsque Chanteclair avait frappé à la porte, Hippolyte était en train, en réponse à une interrogatoire de son nouveau camarade, d'expliquer ses idées d'avenir. Elles étaient bien changées.

La musique ! eh oui, tel avait été son premier, son unique objectif, le seul pont qu'il entrevoyait pour franchir la rive au bout de laquelle il trouverait travail et gloire, profit et honneur.

Mais une expérience de six mois lui avait amplement démontré qu'il n'y avait rien à faire pour lui de ce côté là, et l'aventure de Saint-Eustache, narrée avec la plus entière franchise et la plus complète bonhomie, était décisive, concluante.

— Oui, mon cher Charles, oui mon cher Polydore, ma décision est irrévocable : je lâche la musique, j'y renonce absolument. J'ai déjà trop longtemps dû recourir à l'aide de ma mère, qui n'en a certes pas trop pour elle.

Il faut que je fasse enfin un usage utile de mes doigts.

Polydore pardonna.

A suivre

© VILLE DE SISTERON

a construit pour la planter. Mais aucun n'est encore suffisamment perfectionné pour être utile dans le système de culture rationnelle que nous venons de décrire, et l'imperfection du travail est loin de compenser l'économie de temps.

L'arrachage doit encore se faire à la fourche-bêche, large et longue, avec laquelle on embrasse et on soulève complètement toute la touffe. Du reste, le ramassage et la mise en sacs dans une pleine récolte de 35 ou 40,000 kilos demandent beaucoup plus de temps que l'arrachage lui-même et il faut toujours deux ramasseurs pour fournir un arracheur.

Avec l'arracheur mécanique, le travail étant moins fini, les tubercules n'étant pas complètement détachés des fanes, il faut trois ramasseurs au lieu de deux pour faire le même travail. Il n'y aurait donc aucune économie, même si l'arrachage était aussi complet. Pour une grosse récolte, il faut compter pour l'arrachage, la mise en sacs et le chargement 45 à 50 francs l'hectare.

C. E.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Conseil municipal. — *Séance du 15 Juin 1898.* — Présidence de M. Félix Thélène, maire. — Etaient presents : MM. Lieutier et Pallet, adjoints ; Martel, Bec, Siard, Ferrand, Sylvestre, Latil André, Lieutier Gabriel, Giraud, Estublier, Rolland, Brun.

La séance est ouverte à neuf heures.

M. Lieutier Gabriel est élu secrétaire.

Boursiers de l'Etat. — Le Maire fait connaître au Conseil qu'il a reçu une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique lui annonçant — à la suite de la délibération du Conseil municipal et des demandes réitérées du Maire — qu'il s'efforcerait, étant donnée la pleine prospérité du collège et les résultats qui y sont obtenus, d'envoyer à la rentrée prochaine dans cet établissement de nouveaux boursiers de l'Etat.

Citadelle. — Le Maire rappelle au Conseil qu'à la suite des démarches des Sénateurs du département et de la municipalité, le ministère de la guerre avait décidé de ne pas se défaire de la citadelle. Pour qu'aucune surprise ne puisse se produire, il a mis au courant de la situation, au lendemain de l'élection législative, le député de l'arrondissement en le priant de prendre entre ses mains les intérêts de Sisteron.

Ecole municipale de Dessin. — Le maire annonce que sur sa demande, le ministre de l'instruction publique a bien voulu envoyer pour l'élève le plus méritant, un livre d'art.

Foire St-Martin. — Le conseil décide que désormais le marché de la St-Martin sera remplacé par une foire qui se trouvera le lundi après le 11 novembre, et invite le maire à faire auprès de l'administration, les démarches nécessaires pour que la décision du conseil soit sanctionnée.

Grève des Boulangers. — Le maire fournit au conseil les comptes définitifs de la grève des Boulangers. Ces comptes se soldent par un déficit de 28 fr.

Le conseil adresse des félicitations à tout le personnel municipal pour le dévouement qu'il a montré dans ces circonstances difficiles.

Comptes administratifs. — Conformément à la loi, le conseil élit un président pour la discussion du compte administratif.

M. Martel est élu président à l'unanimité.

Le Conseil examine pendant 2 heures les comptes de l'année 1897 qui se soldent par un excédent de recettes de 6,490 francs.

A l'unanimité le Conseil adopte les comptes qui lui sont présentés et vote des félicitations au maire pour la bonne gestion des affaires municipales.

Le Maire reprend la présidence de la séance. Le budget supplémentaire pour 1898 est adopté tel qu'il est présenté par le Maire.

Bélier de la Haute-Coste. — Le Maire soumet au Conseil un projet d'installation de bélier qu'il a fait dresser pour donner de l'eau au quartier de la Haute-Coste.

Il insiste vivement pour que ce projet soit adopté. Il fait remarquer l'urgence qu'il y a à donner satisfaction aux réclamations des habitants de ce quartier déshérité.

A l'unanimité le Conseil adopte ce projet.

Le Conseil examine ensuite un certain nombre de petites affaires, réparations aux rues, à l'abattoir, etc.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Salubrité publique. — Malgré les arrêtés pris par M. le Maire interdisant aux habitants de ne pas jeter à la rue les ordures de quelle nature quelles soient. Personne n'en tient compte, c'est ainsi que l'impasse de la Place à la rue Deleuze est remplie d'immondices exhalant une odeur nauséabonde, de même pour l'endrône de la rue du Glissoir qui est également d'une saleté révoltante.

Voilà les grandes chaleurs qui vont sans doute venir, et si tout n'est pas dans un grand état de propreté, il pourrait en résulter les pires désagréments au point de vue de la santé.

Nous signalons ce danger à qui de droit.

Nécrologie. — Jeudi matin ont eu lieu les obsèques de M. de Gombert, avocat.

M. de Gombert malgré ses opinions rétrogrades, était connu comme un homme de bien. Il avait su se faire estimer par la loyauté de son caractère et par les bons et nombreux services qu'il rendait.

Nous prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Foire.— La foire dite des *Cerises* qui a eu lieu lundi dernier, n'a pas été des plus brillantes, malgré le temps qu'il faisait. La gente à pattes y était fortement représentée, malgré le nombre et les prix pratiqués, les transactions n'ont pas été nombreuses, car il y avait beaucoup plus de marchands que d'acheteurs et beaucoup de premiers se sont retournés comme ils étaient venus.

Les Cerise ont été vendues à des prix très élevés, malgré l'abondance de cet excellent fruit, le prix du kilo variant de 0,25 à 0,30. Ce qui est trop.

Mais elles n'en ont pas moins fait le principal dessert des tables bourgeoises et prolétaires.

15e Corps d'Armée. — *Avis aux réservistes convoqués pour accomplir une période d'instruction aux 55e, 111e 141e Régiments d'Infanterie en 1898.* — Pendant les manœuvres d'Automne qui seront exécutées en 1898 par le 15e corps d'armée dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, les équipages des 55e, 111e, 141e rég. d'Infanterie seront attelés au moyen de chevaux de traits loués à des réservistes.

En conséquence, les réservistes non gradés convoqués à ces régiments et possesseurs de chevaux d'attelage, qui désireraient amener avec eux un ou deux animaux propres à faire un bon service, sont invités à adresser avant le 1e Août prochain, une demande à leur *Colonel* qui leur fera parvenir tout les renseignements nécessaires.

Il leur sera alloué une somme de 5 fr. par jour et par cheval à titre d'indemnité de location. Pendant toute la période de leur présence au Corps, les animaux seront nourris aux frais de l'Etat.

Les réservistes seront chargés de la conduite des voitures attelées par les chevaux qui leur appartiennent, si toutefois ils justifient des aptitudes nécessaires.

Les réservistes amenant des chevaux seront convoqués dans les conditions ci-après.

55e Rég, d'Inf. (Aix) du 26 Août au 14 septembre inclus.

111e Rég. d'Inf. (Toulon) du 28 Août au 19 septembre inclus.

141e Rég. d'Inf. (Marseille) du 27 Août au 16 septembre inclus.

Bien que leur présence au Corps soit de moins de 28 jours, ils seront considérés comme ayant accompli entièrement la période d'instruction pour laquelle ils sont convoqués.

Les conditions auxquelles devront satisfaire les chevaux de trait des réservistes sont les suivantes.

Chevaux de toutes robes.

Hongres, entièrement guéris de la castration, ou juments non reconnues pleines ;

D'une taille comprise entre 1m 30 et 1m 62.

Agés de 6 ans et au dessus, et dans un état de conservation leur permettant encore le service qui leur sera imposé ;

Aptes au service du trait, s'attelant docilement, et autant que possible du modèle de l'artillerie, à l'exclusion des animaux auxquels leur conformation ne permettrait pas de recevoir le harnachement au service dans l'armée.

Marseille, le 12 Juin 1898.

Le Général Ct le XVme Corps d'Armée.

P. O. Le Chef d'Etat-Major,

signé : Litschfousse.

ÉTAT-CIVIL
du 10 au 17 Juin 1898

NAISSANCES

Figuière Juliette-Thérése — Ravoux Angèle-Berthe.

MARIAGES

NEANT

Décès

Ailhaud Joseph, cult. 80 ans hospice. Picollet, mort-né. — Lieutier Anne-Elisabeth, 84 ans, à la Coste. — De Gombert Joseph, propriétaire, Ste-Euphémie.

Saison d'été. — Avec les grandes chaleurs, revient les besoins des rafraichissantes boissons et on s'en délecte avec un voluptueux plaisir. Telles délices on pourra se procurer à partir de Dimanche prochain chez M. Clergue, au *Café des Acacias,* où on y trouvera des glaces exquises et de délicieux sorbets.

On fait le service en ville.

Glace naturelle à 0, 20 le kilo.

Prime à nos lecteurs. — Une caisse Eaux de Vals " *Favorisée* " autorisee par l'Etat, approuvée par l'Académie de Médecine, extra Gazeuse, souveraine dans les maladies de l'estomac, l'anémie, le foie, la rate. Quatorze fr. les 50 bouteilles.

Payement à trente jours.

Adresser les commandes au directeur du journal.

P-L-M. — *Excursions en Dauphiné.* La Cie P-L-M offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné vers lequel les voyageurs se portent en plus grand nombre chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs permettant de visiter à des prix réduits, les parties les plus interessantes de cette admirable région : La grande Chartreuse, les gorges de la Bourne, les grands Goulets, les massifs d'Allevard et des Sept Laux, la route de Briançon et le Massif du Pelvoux, etc.

La nomenclature de ces voyages, avee prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P-L-M. qui est mis en vente au au prix de 40 cent. dans les principales gares de son réseau, ou envoyé contre 0,75 en timbres-poste adressés au Service de l'Exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot, Paris.

P-L-M. — BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE. — *Billets d'aller et retour valables 33 jours ; Billets individuels et billets collectifs (de famille).* Il est délivré du 1e Juin au 15 septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de Bains de Mer. 1re, 2me, 3me classe, à prix réduits pour les stations balnéaires suivantes ;

Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bindol Baulieu, Cannes, Golfe-Juan-Vallauris, Heyres, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-su.-Mer, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, St-Raphaël, Toulon et Villefranche-s-Mer.

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P-L-M. et doivent comporter un parcours minimun de 300 kil. aller et retour.

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barême faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels, ces réductions peuvent s'élever à 5 o/o pour les billets de famille.

P-L-M. — *Voyages circulaires a itinéraires fixes.*— Il est délivré pendant toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter à des prix très réduits en 1e, 2e, 3e classe, les parties les plus interessantes de la France (notamment l'Auvergne, la Savoie, le Dauphiné, la Tarentaise, la Maurienne, la Provence, les Pyrénées), l'Italie, la Suisse, l'Autriche et la Bavière.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de l'itinéraire : La nomenclature de tous ces voyages, avec les prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P.L.M veudu au prix de 40 centimes dans les principales gares ds réseau.

P.-L.-M. — *Exposition générale Italienne à Turin.* Billets d'aller et retour de 1r, 2me, 3me classes à prix réduits de toute gare P-L-M à Turin, donnant droit à deux entrées à l'Exposition ; VALIDITÉ, 30 jours ; Arrêts en Italie, deux arrêts au choix tant à l'aller qu'au retour· Délivrance des billets jusqu'au 31 octobre inclus.

1· Immédiatement dans les gares de Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, St Etienne, Valence, Marseille G, V. Nimes (voyageurs), Grenoble, Chamberry.

2· Sur demande faite 48 h. à l'avance dans toutes les autres gares.

—(o)—

Conseils aux Diabétiques. — Ce qui fait la supériorité du Xérès-Vermouth, c'est qu'à l'encontre des vermouths «ancienne manière», qui doivent être additionnés de sirops parfumés, il est le seul que son propre et intense parfum permette de boire pur et sans aucune addition sirupeuse. Il est donc le désaltérant tout indiqué pour les diabétiques.

MENUS PROPOS

On cause dans un café de la Cannebière des progrès de l'art de la rhinoplastie.

— Oui, mon cher, dit un des assistants, Tartarin avait eu le nez coupé en Tunisie, et le docteur lui en a rajusté un. Seulement, c'est le nez d'un Arabe, de sorte qu'il parle turc !

— Moi, j'ai vu bien plus fort. Un de mes cousins a eu nez le coupé net par un coup de sabre. On lui en a confectionné un magnifique en peau de poule. Et ce qu'il y à de plus fort, chaque fois qu'il éternue, il lui tombe un œuf, et quand il est enrhumé du cerveau, sa famille est obligé de manger des omelettes pendant toute la semaine.

* * *

Au quartier :

Un caporal qui prend des leçons d'orthographe est entrain de subir une dictée.

— Comment ! lui dit le professeur, vous écrivez « apercevoir» avec deux *p !* Effacez-en un bien vite.

Le caporal très perplexe :

— Lequel ?

* * *

A l'enterrement de Z..., le baron de Rapineau parait très affecté.

— Vous l'aimiez beaucoup ? lui demande-t-on.

— Ah ! oui, c'était un ami, celui-là. Il ne m'a jamais emprunté un sou; et pourtant, Dieu sait s'il crevait de faim.

* * *

Il y à aux environs de Paris un joli château, dans le château une jolie femme de chambre, et dans les environs un joli monsieur.

Le monsieur courtise la soubrette et obtint l'autorisation d'aller lui raconter les «Ivresses» entre minuit et cinq heures du matin.

Chaque nuit, le jeune homme enjambait le mur du parc et allait trouver sa Juliette.

Le maitre de la maison s'aperçut enfin de ce manège.

— Jean, dit-il au jardinier, jusqu'à présent je vous croyais un honnête hom-

© VILLE DE SISTERON

me. Vous saviez bien ce qui se passait... comment ne m'avez-vous pas prévenu !

— Monsieur, fit le jardinier tout penaud, je croyais que c'était pour Madame.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX, de Madame S·A·ALLEN

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron, chez M. H. REBATTU Mercerie, Parfumerie, rue porte de Provence

Une Future Centenaire

D'un de nos correspondants :

Si l'on vente toujours l'attrait de la jeunesse. une verte vieillesse a cependant bien aussi son charme . telle est la réflexion que je me fis il y à huit jours en rencontrant à St-Sever (Landes) Madame Veuve Lamaison. Surpris par une ondée, je m'étais réfugié sous une porte, rue Laguillerie, quand je vis venir une alerte vieille qui marchait d'une allure rapide et aisée, sans se soucier le moins du monde de l'averse qui l'inondait.

«Ce n'est pas cette méchante pluie qui m'empêchera d'atteindre mes cent ans ! me dit-elle en s'arrêtant un instant. Mais oui, Monsieur, continua cette aimable personne sur un geste de surprise de ma part, j'espère bien devenir centenaire ; il est vrai que j'ai du temps devant moi, puisque je n'ai encore que 68 ans. Cependant il y à quelques mois, j'étais loin d'avoir cet espoir

Depuis longtemps j'éprouvais une douleur très vive au cœur, ainsi qu'aux articulations qui étaient raides et se pliaient difficilement au moindre mouvement. Faisait-il froid ou humide je ne pouvais sortir sans m'en ressentir pendant plusieurs jours. J'étais en outre incommodée de démangeaisons et d'éruptions — peu douloureuses, il est vrai mais fort gênantes. J'avais envain essayé de beaucoup de remèdes, quand je lus par hasard une brochure relatant un grand nombre de guérisons dues au Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams : je me décidai à tenter le traitement. Dès les premires jours, je ressentis un bien être général qui alla toujours en s'accentuant. Peu à peu mes douleurs ont disparu et aujourd'hui je suis bien portante et aussi forte qu'à vingt ans, vous pouvez voir d'ailleurs que le mauvais temps ne me fait pas peur et comme je vous le disais j'ai le ferme espoir de devenir centenaire. »

La pluie ayant cessé, je pris congé de Mme Lamaison en la remerciant de son intéressant récit, dont j'avais aussitôt pris note, afin de faire profiter nos lecteurs.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe) 3, Cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

VARIÉTÉS

LES CONVENTIONNELS SOUS LA RESTAURATION

Par ALBERT TOURNIER

Egalité (L.-G.)

ÉGALITÉ (L.-G.) député de Paris à la Convention y vota la mort de Louis XVI et périt lui-même quelque temps après sur l'échafaud. Le dossier renferme cette note : « Si l'exactitude qu'exige l'histoire oblige de faire paraître ici sous ce nom révolutionnaire et comme député, un homme, malheureusement trop célèbre, le respect dû à son véritable nom et aux éminentes vertus de sa veuve, commande le silence sur ses..... erreurs. »

Expert de Roumengoux

Régicide non atteint, s'était rendu au Hâvre le 24 Février 1816 pour sortir de France, rétrograda sur Paris, sans avoir fait même viser à la Mairie de Rouen le passeport dont il était porteur sous le nom de Roumengoux propriétaire. Decazes faisait s'assurer de l'arrivée de cet individu à Paris. Depuis 12 ans Expert habitait rue Richelieu, en face la rue de Menars.

Le 13 Mars, l'officier de paix Fouque déclare ce particulier inconnu aux maisons garnies, aux diligences des routes de Flandre, de Suisse et d'Allemagne. MM. les députés des deux Chambres de ce département n'ont pu nous donner aucun renseignement sur ce particulier et toutes nos recherches ont été infructueuses.

24 Avril 1816. De Decaze au Préfet. — Le Le Préfet de l'Ariège avise de la présence d'Expert de Roumengoux. Son nom ne figure pas parmi les votants à Paris de l'Acte Additionnel. A-t-il occupé des fonctions publiques ou pris part aux élections illégales de cette époque ?

« Ancien entrepreneur général des vivres des armées d'Italie et de Portugal, à la première nouvelle du débarquement de Bonaparte, il se rendit à Paris avec le général Expert son cousin, ex-majordome de Joseph Bonaparte. Il était lié avec le général Clauzel. Depuis peu de temps il a fait passer par une vente simulée sur la tête du sieur Jacob Martinet (de Paris) sa fortune évaluée à 150,000 francs de fonds de terre et à 5 ou 600,000 fr. de capitaux. — Son retour dans son département semble annoncer qu'il se regarde comme hors d'atteintes.

22 Mai. Fouque. — Expert, 57 ans, vint à Paris le 12 Juin 1815, logea rue Richelieu, hôtel de Menars. — Partit pour Mirepoix le 17 Juillet, emmenant avec lui ces deux demoiselles, qui étaient en pension, l'une est âgée de 20 ans l'autre de 16. Il est veuf, très riche, ayant gagné des sommes énormes dans la fourniture des vivres des armées de Portugal, d'Espagne et d'Italie. — Il ajouta le nom de Roumengoux d'une terre de ce nom dont il a fait l'acquisition ; n'a pas occupé de place pendant l'usurpation ni signé l'acte additionnel, sa fortune le mettant à l'abri de chercher un emploi. On disait qu'il avait manifesté dans tous les temps une opinion très prononcée contre la personne et le gouvernement de Bonaparte. Il a conservé ses anciennes opinions républicaines. Son cousin le général Expert était depuis plusieurs années disgrâcié dans l'esprit de Bonaparte. Expert mourut à Roumengoux le 26 octobre 1832.

GASTON

Né à Foix le 13 février 1757, mort à une date inconnue. Le coup d'Etat de Brumaire l'avait rendu à la vie privée. Le 6 mars 1816 Decazes signale Gaston de l'Ariège « s'intitulant Gaston de Foix du nom de sa ville natale » et invite à faire rechercher son domicile. Le 21 mai, le Préfet des Basses-Alpes transmet son adresse : rue des Gourdes, 5.

Beaucoup de recherches et de tentatives inutiles avaient été faites, infructueuses, soit à cause de l'isolement où se trouve la maison qu'habite ce particulier, soit aussi à cause de celui où il vit lui et les siens. Nul rapport avec ses voisins, point de fréquentation avec ses alentours.

En désespoir de cause, on a recours au sieur Besson, propriétaire. Depuis 6 mois (28 avril 1816) Gaston de Foix habitait la maison, y vivait dans la plus profonde obscurité, paraissant très repentant de ses erreurs, portait beaucoup d'attachement et d'affection à la famille royale, dont il ne parlait qu'avec respect ; depuis qu'il avait été destitué de sa place de receveur général du département des Basses-Alpes en 1814, il n'avait accepté aucune fonction, n'avait sollicité aucune place, et s'était tenu constamment éloigné des affaires. Le propriétaire annonce que son locataire va le quitter pour aller habiter une maison dans la partie droite du marché des Jacobins ; il fait son éloge de la douceur de ses mœurs, de l'aménité de son caractère et de son amour pour sa famille.

A suivre

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 16 Juin 1898

Quelques réalisations ont amené une faiblesse momentanée des cours qui bientôt sont remontés au niveau de la précédente clôture. Le 3 0/0 est à 103,25 ; le 3 1/2 0/0 à 106,40.

Les Etablissements de crédit sont bien tenus ou même gagnent quelques points. LE CREDIT FONCIER cote 572. Parmi ses obligations les communales 1879 inconvertibles jusqu'en 1910, sont d'autant plus favorisées au point de vue de leurs 6 tirages annuels de lots d'ensemble 1.200.000 francs, que leur nombre se trouve réduit de près d'un sixième. LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE est vivement poussé à 585 ; LE CREDIT LYONNAIS est ferme à 840 ; LA SOCIETE GENERALE à 531 ; LA BANQUE SPECIALE DES VALEURS INDUSTRIELLES à 117.

On recherche les obligations VILLE DE PARIS 1886 à 403.

BEC AUER 535.

Les obligations 4 0/0 de la Co Générale d'Immeubles restent demandées à 472. On annonce pour cette semaine l'apparition sur le Marché au cours de 495 des obligations 5 0/0 de la Co AUSTRO-BELGE DE PETROLE pour lesquelles les formalités de timbre viennent d'être remplies.

Grande fermeté de l'action DES CHAUSSURES FRANÇAISES à 152,50.

L'acompte sur le dividende de 25 fr. au moins que va donner la SOCIETE DES LAMPES A ARC (Système Hugner) provoque des demandes de plus en plus nombreuses sur les actions très rares à 350 fr. et les parts de fondateurs à 300 fr.

Nouvelle plus value de nos CHEMINS DE FER.

A CÉDER DE SUITE
A SISTERON
UN FONDS
de Marchand de Vins & Liqueurs
BELLE INSTALLATION
S'adresser au Bureau du Journal

A CÈDER
DE SUITE
pour cause de santé
MAGASIN DE VERRERIE
CRISTAUX. FAYENCES, PORCELAINES
S'adresser à M. FERRON
Traverse de la Place

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
HOTEL-CAFÉ GUINDON
SITUÉ A SISTERON, AVENUE DE LA GARE
Pour tous renseignements, s'adresser à Me BEINET, avocat à Sisteron, et à M. PAYAN, maître d'hôtel, avenue de la Gare.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes. un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, a Grenoble. qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Contrebande de Guerre

— Un navire portant des savons du Congo
Sera-t-il taxé pour contrebande de guerre ?
— Oui, car dans le combat qui se livre à [Cythère
C'est lui qui rend vainqueur l'immortel [Cupido.

J. Andrade, au parfumeur Victor Vaissier.

Tribunal de Commerce de Sisteron

Avis aux Creanciers

Par jugement du 14 Juin mil huit cent quatre vingt-dix-huit, le tribunal civil de Sisteron, faisant fonction de tribunal de commerce, a déclaré sur sa requête le sieur PELLEGRIN Adolphe, boulanger à Sisteron, en état de liquidation judiciaire ; M. GIRARD, juge, est nommé juge-commissaire et M. GIRAUD, greffier, liquidateur.

MM. les Créanciers sont convoqués à se réunir au palais de justice le vingt-neuf juin, en la salle du palais de justice, pour examiner la situation et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et des contrôleurs. Ils sont en outre avertis qu'ils peuvent dès maintenant déposer au greffe leurs titres de créance accompagnés du bordereau.

Pour extrait conforme :

Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

58 années de succès
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe Véritable

CALME *instantanément la* SOIF *et* ASSAINIT L'EAU
DISSIPE *les* maux de cœur, *de* tête, d'estomac, *les* indigestions, *la* dysenterie *la* cholérine.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de M. BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
A L'AMIABLE

La moitié en nue propriété, d'un vaste et beau domaine situé sur le terroir des communes de Salignac et d'Entrepierres, dont le centre d'exploitation est au quartier de Briasq.

Ce domaine qui se trouve au bas et sur le versant sud de la montagne de Briasq, se compose : de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et arrosables ; pré, bois et vagues , il est situé entre les villages d'Entrepierres et de Salignac, et distant de Sisteron d'environ cinq kilomètres.

Pour tous renseignements s'adresser à Me L. BÉQUART, chargé de la vente, et dépositaire des titres de propriété.

Etude de Me BERENGUIER,
Notaire à Aubignosc
Canton de Volonne (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant acte de vente passé devant Me BERENGUIER, notaire à Aubignosc, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré

M. HEYRIÈS, Joseph - Clément. menuisier propriétaire, demeurant à Volonne, a acquis de Messieurs Léon Bertin-Marie HEYRIÈS, et Victor Sauveur HEYRIÈS, propriétaires, vendeurs, agissant conjointement et solidairement, demeurant et domiciliés ensemble à Volonne :

1° Une terre labourable et arrosable, située sur le terroir de Volonne quartier du Plan, sur laquelle se trouve deux petits corps de bâtiments dits les bastidons; touchant Goritz Désiré, la Durance, Pélector, Nicolas, Roman, Mouranchon et autres confronts plus vrais s'il en a ;

2° Les droits immobiliers qu'ils possédaient indivisément avec l'acquéreur, sur une maison située dans l'enceinte de Volonne, aux bialage cours, Jacques Paulon ; et servant à l'exploitation d'un café, dénommé le *Café de France*, moyennant la somme totale de cinq mille francs en sus des charges.

Copie collationnée de cet acte de vente a été ou sera déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron et l'acte de dépôt dressé par le greffier, a été ou sera signifié : 1° A M. le Procureur de la République ; 2° Madame GOIRAND Joséphine, sans profession, épouse de M. Victor-Sauveur HEYRIÈS, l'un des vendeurs, demeurant à Volonne.

A l'effet conformément aux prescriptions de l'article 2194 du code civil, de purger les immeubles vendus des hypothèques légales non inscrites qui peuvent les grever.

Les personnes qui auraient des droits d'hypothèques légales a faire valoir sur ces immeubles, devront les faire inscrire dans les deux mois de ce jour à peine de déchéance.

BERENGUIER

Le gérant : Aug TURIN.

© VILLE DE SISTERON

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du **PAPIER d'ARMENIE**
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMENIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
GROS : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantions gratis.*

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artifiels de Dr. Nicholson, a remis à son institut la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, secrétaire, 22, St. Bride Street, Londres, E. C.

AUBERGE DU TIVOLI
Près du Casino SISTERON
TENU PAR
HENRI BACHELIER

Dans cet établissement on trouve tout le confortable de la bonne cuisine bourgeoise ; ainsi que des salles, chambres, grandes écuries et remise. Une salle à titre gracieux est à la disposition des Sociétés, réunions etc., etc.

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES

PATES ET SEMOULES SUPÉRIEURES POUR POTAGES
Spécialité de Pâtes pour les Troupes
ON TRAITE DES MARCHÉS A LIVRER AVEC MM. LES FOURNISSEURS pour la durée des ADJUDICATIONS

LOUIS AUDEMAR
Rue Saunerie, SISTERON (Basses-Alpes)

TOUTES LES PATES SONT GARANTIES PURE Semoule de Blé dur TANGAROK ET AFRIQUE
PRIX MODÉRÉS

VERITABLE FER BRAVAIS
RECONSTITUANT ET TONIQUE
L'emploi des gouttes concentrées de **Véritable Fer Bravais**, sans odeur ni saveur, est recommandé par tous les Médecins aux *personnes anémiées* par les Privations, l'Age, la Maladie, le Surmenage. Il procure rapidement **Force, Vigueur, Santé et Beauté.** — Flacon : 5 fr.; 1/2 Flacon : 3 fr. 50. Se méfier des Contrefaçons et Imitations. Le FER BRAVAIS ne se vend ni en Vin, ni en Elixir.
PHARMACIE CENTRALE DU NORD (la plus vaste de PARIS 132 et 134, RUE LAFAYETTE) et dans toutes les Pharmacies.

MANUFACTURE DE CHAPEAUX
FEUTRE - MERINOS
NOËL CLÉMENT
SISTERON, (Basses-Alpes)

FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE
FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS
CASQUETTES ET BERRETS

BANQUE FRANÇAISE
18, Boulevard Montmartre, PARIS
PRETS *sur toutes successions en France.*
ACHAT *de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.*
à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES
Téléphone N° 133-26.

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS
Guéris en aspirant la
CIGARETTE LAGASSE
Régénérateur des organes respiratoires
Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

FUMEURS
Ne fumez qu'un papier à Cigarette
"LE CYCLISTE"

G. AUBERT
165, rue de Paris, MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine).
CAHIER A BOUT AMBRÉ
CAHIER GOMMÉ, FERMOIR INUSABLE

MACHINES A COUDRE
De Tous Systèmes

Bicyclettes en Tous Genres
ATELIER DE RÉPARATIONS

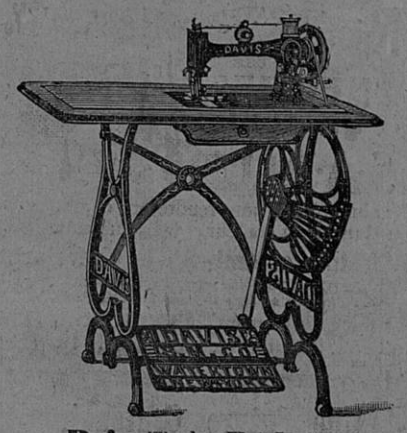

Prix Très Réduits
L. ROUBAUD
HORLOGER-ELECTRICIEN
Rue de Provence, SISTERON
Vente et Location de Mandolines

LOUIS FIDÈLE
Route de Noyers — Sisteron
Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons
Fournitures Générales pour Maçonnerie

A VENDRE
Pour Cause de Santé
MAGASIN DE CHAUSSURE
S'adresser au Bureau du Journal

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
à MARSEILLE : chez M. GAUCHON Cours Belzunce.
à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

TRAITEMENT DE l'ANEMIE ou CHLOROSE de la PALES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles)
PAR LES
PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD
BLAUD
Le nom BLAUD est gravé sur chaque Pilule
A. Sciorelli PARIS

XÉRÈS VERMOUTH

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS **CUSENIER**
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS — Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK
Contre la **CONSTIPATION** *et ses conséquences :*
EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES
EXIGER les VÉRITABLES avec l'*Etiquette* ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.
VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

MERCERIE BONNETERIE
HENRI REBATTU
SISTERON (Basses-Alpes)
GRAND CHOIX DE
COURONNES MORTUAIRES
PERLES et MÉTAL
ARTICLES FUNERAIRES EN TOUS GENRES
PRIX MODERES

PLUS de CONSTIPATION
Par l'emploi de la
TARTRORHEINE CHARLARD
Pilules laxatives et fortifiantes
DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.
PRIX : la boîte de 60 pilules : **3** fr.
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD
Le meilleur Dentifrice antiseptique
Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :
APHTES, GENCIVITES, STOMATITES, etc.
Prix de la boîte porcelaine : **3** fr.
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

Anciennes Maisons **MICHEL** et **ASTIER** fils
LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE
Vve AUBERT ET Cie SUCCESSEURS
SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquerir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON